

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 710

présenté par  
M. Guerini, rapporteur

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 3, après le mot :

« régionales »,

insérer les mots :

« d'agriculture ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.